

Motion 3196

pour le maintien d'une grande fan zone au centre-ville lors de la Coupe du monde de la FIFA 2026

Le GRAND CONSEIL de la République et canton de Genève
considérant :

- que la plus importante manifestation sportive au monde se déroulera du 11 juin au 19 juillet 2026 en Amérique du Nord avec la participation de la Nati ;
- qu'en raison de la tenue du sommet du G7 à Evian en juin prochain, avec lequel la Suisse n'a rien à voir, nos libertés publiques seront restreintes avec une interdiction de fan zone au centre-ville pour supporter notre équipe nationale dans la ferveur et l'allégresse collectives ;
- que cette restriction de célébration populaire d'un événement quadriennal majeur qui dure tout un mois en raison d'une réunion internationale de 3 jours paraît disproportionnée ;
- que l'esprit festif de Genève en période estivale doit être sauvegardé,

invite le Conseil d'Etat

à prendre un arrêté levant toute interdiction de grandes manifestations sportives, culturelles et festives avec un fort impact sur le domaine public de la Ville de Genève pendant la période de la Coupe du monde de la FIFA 2026.